

INFORMATION EAUX

N° 564
Juin 2005

Inscrivez-vous :
EURO-RIOB 2005
Les Organismes de Bassin
appliquent la Directive-Cadre
Namur - Wallonie 29 sept. - 1^{er} oct. 2005

**Bienvenue
à Nelly OLIN**

Qualité de l'eau en France

Le cri d'alarme du Museum

Agences de l'Eau

- "Neptune III"
- Succès des classes d'eau en Seine-Normandie
- Traitement des Déchets Toxiques Diffus en Adour-Garonne
- Se baigner en eau douce en Artois-Picardie

Ifremer

- Un contrat quadriennal avec l'État
- Suivi des pollutions littorales avec VEOLIA

Le "Programme Associé RIOB-GWP" sur la voie du succès !

"WaterStrategyMan"

Gestion de l'eau en Europe du Sud

"EWRA 2005"

"Urgences
pour la Gestion de l'Eau"
Menton - 7 - 10 septembre 2005

CNFME :
Les stages de sept. et oct. 2005

Dossier Thématique :
L'eau et l'industrie

Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Seine-Normandie 2
- Adour-Garonne 2
- Loire-Bretagne 3
- Artois-Picardie 3

**Actualités
Françaises** 4

**Agenda
des Événements** 11

**Actualités
Internationales** 6

Librairie 12

**RIOB :
Réseau International
des Organismes
de Bassin** 7

**Dossier
Thématique** 13

**Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau** 8

**Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site**

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

**2.650.000
visiteurs
en un an !**

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Abonnements : Frédéric RANSONNETTE
Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire AD 234
ISSN 0012-9003 - 51^{ème} année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

**DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

QUALITÉ DE L'EAU EN FRANCE : LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE LANCE UN CRI D'ALARME



La Directive-Cadre sur l'Eau fixe un objectif ambitieux aux Etats-Membres de l'Union Européenne : atteindre le bon état écologique et chimique de l'eau d'ici 2015.

Ce texte impose à chaque pays d'effectuer au préalable, dans chacun de ses bassins hydrographiques, un état des lieux de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques. Cet état des lieux consiste notamment à identifier les différentes catégories de masses d'eau, à évaluer leur qualité actuelle, et à déterminer les risques de non atteinte du bon état écologique en 2015.

En France, la réalisation des états des lieux a été confiée aux Agences de l'Eau et aux DIREN qui ont réalisé un travail colossal pour identifier, dans chaque bassin, les masses d'eau et évaluer les incidences des activités humaines sur leur qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique. Cette évaluation a conduit à distinguer : les masses d'eau "naturelles" ; les masses d'eau "particulières" (masses d'eau artificielles, créées par l'homme) et les masses d'eau "fortement modifiées", c'est-à-dire ayant subi des impacts irréversibles dus aux activités humaines.

Les masses d'eau naturelles ont été classées en trois catégories en fonction du risque qu'elles présentent de ne pas atteindre un bon état écologique en 2015 :

- "bon état probable" : les masses d'eau concernées pourront atteindre le bon état écologique en 2015 ;
- "risque" : les masses d'eau concernées nécessitent un délai (2021 ou 2027) ou des mesures supplémentaires pour atteindre l'objectif de bon état. Si ces mesures supplémentaires sont jugées irréalisables, l'objectif de qualité sera revu à la baisse ;
- "doute" : les masses d'eau pour lesquelles les données manquent ou pour lesquelles il existe des incertitudes.

Ces états des lieux ont été rendus publics, fin 2004, mais aucune synthèse nationale de ces documents n'avait encore jamais été réalisée.

Au moment où se déroulent, partout en France, les consultations du public sur les grands enjeux de la gestion de l'eau, le Professeur Jean-Claude Lefeuvre (Muséum National d'Histoire Naturelle) publie une étude qui synthétise, au niveau national, les résultats obtenus lors de la réalisation des états des lieux. Rendue publique le 6 juin dernier, cette étude s'intitule "La prise en compte par la France des polluants chimiques et d'origine microbiologique présents dans les eaux, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau".

Dans un premier temps, l'étude fait le point sur le texte de la Directive et sur son interprétation française. Puis elle présente une analyse et une synthèse des résultats des états des lieux obtenus dans chaque bassin hydrographique. La troisième partie apporte des informations relatives aux polluants émergents qui n'ont pas été pris en considération dans les états des lieux, et qui, s'ils l'avaient été, auraient encore aggravé le bilan. Enfin, l'étude dresse une liste de propositions pour répondre aux exigences de la Directive-Cadre sur l'Eau, au nombre desquelles figure un suivi rigoureux des micropolluants.

Selon le Professeur Lefeuvre, le bilan qui se dégage des états des lieux réalisés en France, fin 2004, s'avère très inquiétant.

A l'heure actuelle, 25 % seulement des masses d'eau identifiées sur le territoire national présenteraient un bon état probable en 2015 ; 25 % des masses d'eau sont classées à risque ; 23 % des masses d'eau relèvent de la catégorie "doute" ; 27 % des masses d'eau ont été pré-désignées en masses d'eau artificielles ou fortement modifiées.

Il estime en effet que, sans mesures complémentaires à celles actuellement prévues par la législation nationale et européenne déjà existante :

- **dans l'hypothèse la plus optimiste** (c'est-à-dire au cas où toutes les masses d'eau désignées actuellement en "doute" seraient classées dans la catégorie de "bon état probable en 2015"), à peine la moitié des masses d'eau pourront atteindre le bon état écologique en 2015 ;
- **dans l'hypothèse la plus pessimiste** (c'est-à-dire au cas où toutes les masses d'eau désignées actuellement en "doute" seraient classées dans la catégorie "à risque"), seulement un quart pourront atteindre le bon état écologique en 2015.

En outre, le professeur Lefeuvre et son équipe, estiment que ce bilan est loin de refléter la réalité. En effet, faute de données, il ne tient pas compte de nombreux polluants émergents et polluants d'origine microbiologique. Au nombre des polluants émergents, on compte notamment les produits pharmaceutiques, les phtalates, les retardateurs de flamme bromés, les dioxines. Parmi les polluants d'origine microbiologique, on trouve les toxines des dinophycées (micro-algues) et des cyanobactéries. Les effets sur la santé de ces polluants sont divers : perturbations endocriniennes, effets cancérogènes, neurotoxiques, tératogènes, sensibilisants, irritants.

L'entrée en vigueur de la Directive-Cadre sur l'Eau est une chance historique de stopper la dégradation galopante des eaux et de restaurer leur qualité écologique. L'étude du Muséum préconise des améliorations nécessaires pour une bonne application de cette Directive et souligne, plus particulièrement, la nécessité absolue de développer les connaissances sur les micropolluants et d'en assurer un suivi rigoureux.

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un travail commencé de longue date, destiné à susciter une indispensable prise de conscience pour la protection des écosystèmes aquatiques et de la qualité de l'eau. Dès 1981, le Professeur Lefeuvre signait un rapport explosif sur la qualité de l'eau potable. En 2000, il dirigeait une étude publiée par le WWF, qui dénonçait la dégradation des eaux par les nitrates et les pesticides et montrait qu'on avait privilégié les mesures curatives au détriment de la prévention.



MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

57 rue Cuvier - 75005 PARIS

Tél : 01.40.79.37.00

dhenry@mnhn.fr

www.mnhn.fr/

SEINE-NORMANDIE

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES ENJEUX DE L'EAU : UNE CLASSE D'EAU PROTOTYPE

Depuis le 2 mai 2005, la France est lancée dans une consultation du public sur l'eau et ses enjeux. En avant première à cette consultation, une classe d'eau a été organisée pour des familles de Seine-et-Marne. 25 personnes (enfants, adolescents et adultes) se sont retrouvées à Chailly en Brie, du 25 au 30 avril, pour comprendre la gestion de l'eau et prendre conscience du rôle que nous avons tous à jouer dans sa protection.

Les participants ont rencontré différents acteurs de l'eau (responsables du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau, de la police de l'eau, de la Chambre d'Agriculture, élus locaux, ...) et ont participé à de nombreuses visites de terrain (papeterie, exploitation agricole, usine d'eau potable, station d'épuration).

Cette classe d'eau a donc été très riche en apprentissages : les différents usages de l'eau, le cycle de l'eau potable et de l'assainissement, etc. Ces notions de base sont désormais acquises par les 7 familles participantes qui sont devenues des porte-parole de la société civile sur les grands enjeux de l'eau.

"STOCKHOLM JUNIOR WATER PRICE 2005" : UNE CLASSE D'EAU RÉCOMPENSÉE

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a participé, le 26 mai 2005, à la remise des prix de la sélection française du "Stockholm junior Water Price 2005". Ce concours international récompense une personne ou un groupe pour ses travaux visant l'amélioration et la protection de l'eau.

Dans la catégorie "mobilisation du public", c'est la classe d'eau "l'eau du puits de la Marlière" organisée à l'initiative de l'Agence de l'Eau, de l'association "la Case" et de la Ville de Villiers-le-Bel (95) qui a été récompensée.

Créées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, il y a 17 ans, les classes d'eau sont un module éducatif dont l'objectif est de sensibiliser et responsabiliser les publics de 7 ans à 77 ans à la protection de l'eau. Véritable éducation à la citoyenneté, la classe

Déjà, des suites concrètes à cette classe d'eau sont menées :

- Le diaporama réalisé par les familles pendant cette semaine est consultable dès maintenant sur le site Internet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, rubrique "Enseignant / Actions prototypes".
- Les participants, enfants et parents, se sont engagés à mener des actions concrètes pour préserver l'eau : gestes citoyens chaque jour, recherche d'informations sur la gestion de l'eau dans leur commune, organisation de débats publics, sensibilisation des salariés dans les entreprises, exposés dans les écoles, ... Une réunion de bilan des suites de la classe d'eau est programmée à l'automne 2005.
- La Fédération des "Familles Rurales de Seine-et-Marne" va adresser au Président du Comité de Bassin un courrier exprimant le point de vue des familles sur les enjeux de la consultation nationale sur l'eau.



d'eau permet d'acquérir les connaissances nécessaires à une bonne utilisation de l'eau au quotidien.

La classe d'eau "l'eau du puits de la Marlière" s'est déroulée en juillet 2004. Elle a regroupé 23 personnes pendant une semaine. Cette classe d'eau a trouvé son prolongement sur l'année scolaire 2005 avec de nouveaux acteurs, l'implication de la ville de Villiers-le-Bel, et s'est traduite par de nouvelles actions de sensibilisation.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89

www.eau-seine-normandie.fr

ADOUR-GARONNE

L'AIDE AU TRAITEMENT DES DÉCHETS TOXIQUES DIFFUS

L'aide au traitement des Déchets Toxiques Diffus pour l'année 2005 s'inscrit dans le cadre du VII^{ème} Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (2003-2006) pour contribuer à la réalisation des objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et répondre aux règles communautaires.

Le Conseil d'Administration de l'Agence a décidé, fin 2004, l'arrêt de l'aide à l'élimination des Déchets Toxiques Diffus qui était attribuée aux producteurs individuels au profit de ceux qui ont été intégrés dans une Opération Collective de collecte et de traitement de ces déchets. Il s'agit des PME et des TPE, des artisans, des commerçants, des établissements publics, des collectivités et des industriels fabricants ou distributeurs de produits phytosanitaires.

Il a donc été décidé de privilégier les opérations collectives de collecte, de transit et traitement de ces déchets dans le cadre d'actions conduites par les collectivités territoriales ou à l'initiative des Chambres Consulaires, des Organisations ou Syndicats Professionnels.

Les dossiers qui concernent le montage de ces opérations sont, en principe, financés sur la base d'un partenariat dans lequel l'Agence de l'Eau apporte une subvention maximale de 50 %.

Les producteurs qui adhèrent aux opérations collectives bénéficient à compter du 1^{er} janvier 2005, d'une subvention de 50 % par an appliquée à des coûts-plafond définis par filières de conditionnement pour la prise en compte des 10 premières tonnes de déchets concernés.

De plus, l'Agence est susceptible d'apporter une subvention de 25 % pour la création d'ouvrages adaptés de réception des Déchets Toxiques Diffus dans les déchetteries publiques, lorsque ces dernières sont habilitées réglementairement à les accepter et à condition qu'elles soient intégrées à une opération collective de collecte.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

www.eau-adour-garonne.fr



LOIRE-BRETAGNE



"NEPTUNE III"

Au début des années 1980, la pression urbaine croissante conjuguée à la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement, a conduit les élus de l'agglomération nantaise à amorcer une réflexion globale sur l'assainissement et ses conséquences sur l'environnement. Cette volonté politique s'est traduite, dans un premier temps, par la création de deux outils : le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Nord de la Loire (SMARNL), et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire (SIARSL). Grâce à ces deux syndicats, la réflexion globale menée sur l'assainissement a abouti à la réalisation des premiers schémas directeurs d'assainissement.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, a apporté son soutien aux actions menées dans ce cadre, à travers différents contrats d'agglomération :

Le premier signé entre l'Agence de l'Eau et l'agglomération nantaise portait pour les années 1984-1988 sur des extensions des réseaux d'assainissement. Ce premier engagement a été suivi par les contrats Neptune I (1994-1998) et Neptune II (1999-2003).

Le 15 avril dernier, Nantes Métropole et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ont signé le contrat d'agglomération Neptune III qui couvre la période 2004 - 2007. Inscrit dans la continuité des contrats Neptune I et II, ses actions portent sur l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la restauration des milieux humides de l'agglomération, c'est à dire le cycle de l'eau dans son ensemble.

➤ Les objectifs de Neptune III :

Ce troisième contrat d'agglomération se base sur une approche "humble", en partant du terrain et dans un souci constant de considérer l'assainissement non comme un objectif en soi, mais comme un système destiné à protéger les milieux existants.

Il propose quatre objectifs :

- sécuriser les ressources en eau destinée à la consommation humaine ;
- diminuer les rejets polluants dans l'Erdre ;
- protéger et restaurer les milieux humides de l'agglomération ;
- adapter le système d'assainissement aux contraintes de l'urbanisation et à la réglementation.

Ce programme sera accompagné par d'importantes actions pédagogiques. L'objectif essentiel est de sensibiliser le citoyen à l'importance des comportements individuels dans la préservation de la qualité du cycle de l'eau.

➤ Les caractéristiques de Neptune III :

Le contrat Neptune III se distingue des deux contrats précédents par plusieurs caractéristiques qui lui sont propres.

Neptune III raisonne à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble. Il s'agit de mettre en place une politique globale et cohérente sur l'ensemble du cycle de l'eau et sur tout le territoire de Nantes Métropole.

Neptune III agit aujourd'hui en termes qualitatifs et comporte essentiellement des actions de terrain.

Deux grands chantiers sont d'ores et déjà lancés : 25 000 branchements au réseau de distribution d'eau doivent être vérifiés, et dans le cadre d'une politique globale de détection des pollutions, de nombreuses actions sont menées sur les cours d'eau de l'agglomération. Neptune III doit en fait permettre de finaliser la sécurisation du cycle de l'eau.

Enfin, Neptune III participe à une politique globale de Nantes Métropole en matière de développement durable notamment mise en place par l'élaboration d'un Agenda 21 communautaire local et par la charte de prévention des risques et pollutions signée par les 24 communes en février dernier.

Nantes Métropole mène une action cohérente et globale avec la mise en place d'une charte du service public de l'eau potable et l'harmonisation des tarifs à l'horizon 2006.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

ARTOIS-PICARDIE



S'INFORMER AVANT DE SE Baigner ... EN EAU DOUCE !

Comme chaque année, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a présenté le 21 juin 2005 le résultat de l'analyse de la qualité des eaux de baignade.

Une nouveauté cette année : les résultats concernant la baignade en eau douce.

A côté des 41 plages du littoral Artois-Picardie (de Bray Dunes à Mers les Bains), 9 baignades en eau douce sont également proposées aux touristes : le Lac des Hérons à Ghyvelde, la Base des Prés du Hem à Armentières, les Argales à Rieulay, le Parc de Loisirs d'Aubigny au Bac, l'Étang du Pont Rouge de Le Quesnoy, l'Étang des Moines de Fournmies pour le Nord, le Saulbergue à Mouille et la base de Loisinord 2 à Noeux les Mines pour le Pas-de-Calais, l'Étang d'Isle à St Quentin pour l'Aisne :

- 23 "plages" sont classées "bonne qualité" (bleu),
- 27 "plages" sont classées "qualité acceptable" (vert),
- Boulogne et la Digue du Braek de Dunkerque restent interdites à la baignade,
- Aucune plage n'est classée en mauvaise qualité (rouge).

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

NELLY OLIN EST LA NOUVELLE MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, a nommé Dominique de Villepin à la tête d'une nouvelle équipe gouvernementale. Parmi les 31 personnalités qui composent ce nouveau gouvernement, Madame Nelly Olin succède à Serge Lepeltier au poste de Ministre de l'Écologie et du Développement Durable.

Née à Paris le 23 mars 1941, diplômée d'une école de commerce, Nelly Olin devient Conseillère Municipale de Garges-lès-Gonesse en 1983. Elle est élue Maire de cette ville en 1995 ; elle en redeviendra

Première Adjointe en mars 2004 après son entrée au Gouvernement.

Elue Conseillère Générale du Val-d'Oise en 1985, elle sera également un temps à la tête du Conseil Régional.

Elue Sénatrice en 1995, elle démissionnera neuf ans plus tard du Sénat pour entrer au Gouvernement.

Au sein du RPR, Nelly Olin a occupé de nombreuses fonctions comme celle de Déléguée Nationale chargée de la lutte contre les toxicomanies.

Elle est depuis 2002 membre du Haut Conseil à l'Intégration.

Entrée au Gouvernement en mars 2004, Nelly Olin était chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion. Depuis octobre 2004, Nelly Olin était Ministre déléguée à l'Intégration, à l'Égalité des chances et à la Lutte contre l'exclusion dans le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP

Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23

www.ecologie.gouv.fr



SIGNATURE DU CONTRAT QUADRIENNAL ÉTAT - IFREMER 2005-2008

Jean-Yves Perrot, Président Directeur Général de l'Ifremer, a signé, le mercredi 25 mai 2005, avec les Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, de l'Écologie et du Développement Durable, et des Transports et de la Mer, le Contrat quadriennal qui lie l'Etat et l'Institut pour la période 2005-2008.

Créé en 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Recherche, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Équipement et des Transports et de l'Écologie et du Développement Durable.

Ce deuxième contrat quadriennal est structuré autour des missions de l'Ifremer : la recherche et le développement technologique, la surveillance de l'océan et de ses ressources, les activités d'expertise ainsi que les services à la recherche océanographique (flotte, centre de données...).

A travers ces activités de surveillance et d'expertise, l'Ifremer confirme son engagement à répondre aux attentes de la société et au traitement des questions complexes soulevées par le monde socio-économique maritime, ainsi que son rôle d'appui à la décision publique.

Ce contrat quadriennal marque une étape importante dans la structuration des activités de recherche de l'Ifremer dans le cadre de sa nouvelle organisation. La mise en place d'une gestion par programmes lui permet de mettre en œuvre des projets complexes. Les programmes de recherche de l'Ifremer sont organisés autour d'un principe, celui de la pluridisciplinarité, et structurés en six grands thèmes : les grands équipements au service de l'océanographie, la surveillance des mers côtières, les ressources aquacoles, les ressources halieutiques, l'exploration des fonds océaniques et de leur biodiversité, la circulation et la prévision océanique.

Il prend en compte les nouveaux enjeux de durabilité comme la gestion écosystémique des pêches, la gestion intégrée des zones côtières et le développement de nouveaux services comme l'océanographie opérationnelle côtière.

Ce contrat quadriennal réaffirme l'objectif de l'Ifremer de mener une politique ouverte de partenariats avec l'ensemble de la communauté scientifique ainsi qu'avec les régions en métropole et outre-mer. L'Ifremer poursuivra sa forte implication dans la construction de l'Espace européen de la recherche à travers le renforcement de partenariats, sa participation dans le 7ème Programme Cadre Européen de Recherche et de Développement (PCRD) et ses actions au sein des réseaux européens d'organisation et de prospective.

Enfin, la mise en œuvre de ce contrat s'inscrira dans le programme "Gestion des milieux et des ressources" de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

Un suivi annuel des objectifs du contrat sera assuré par le conseil d'administration, à partir d'un ensemble d'indicateurs représentatifs de l'activité de l'Ifremer.



IFREMER

Technopolis 40 - 155 rue Jean-Jacques Rousseau

92138 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. : 01 46 48 21 00 - Fax : 01 46 48 21 21

www.ifremer.fr

UN PARTENARIAT GÉNÉRALE DES EAUX / IFREMER POUR ÉVALUER LES RISQUES DE POLLUTION DU LITTORAL

Antoine Frérot, Directeur Général de Générale des Eaux / Veolia Water et Jean-Yves Perrot, Président Directeur Général de l'Ifremer, ont signé, le 16 mai 2005, un partenariat visant le développement d'un outil d'aide à l'évaluation des risques de pollution en zones sensibles du littoral. Il assurera plus particulièrement le suivi de la dégradation bactériologique des eaux.

La première convention locale portera sur un projet d'évaluation des risques sanitaires des eaux de baignade sur la communauté d'agglomération de Dieppe pendant la saison estivale 2005.

Ce partenariat va permettre une mise en commun des connaissances et du savoir-faire de l'Ifremer en matière de recherche sur le milieu marin et plus particulièrement dans le domaine de l'hydrodynamique côtière, et de ceux de Générale des Eaux tant en matière de gestion des systèmes d'assainissement des collectivités qu'à travers l'application d'une méthode analytique innovante et spécifique de suivi bactériologique du milieu marin.

L'Ifremer aura recours à son logiciel "Mars" pour modéliser les conditions de diffusion des flux de pollution rejetés en zone côtière en fonction des conditions de marée et d'hydro-météorologie.

La Générale des Eaux procédera à l'estimation des charges des pollutions produites et rejetées par les stations d'épuration des eaux usées.

A l'interface des connaissances de chacun des partenaires, sera développé un outil d'aide à l'évaluation des risques capable d'informer chaque jour, de façon rapide et efficace, le service municipal en charge de la qualité sanitaire des plages.

Cet accord marque pour la Générale des Eaux une étape complémentaire et importante de la mise en œuvre de sa démarche de maîtrise de la qualité des eaux de baignade. Cette démarche est initiée depuis deux ans en partenariat avec L'Association Nationale des Elus du Littoral auprès de collectivités (près de 100 plages seront concernées en 2005). Pour l'Ifremer, cet accord constitue une opportunité de collaboration scientifique et de valorisation auprès des collectivités du littoral français.

GÉNÉRALE DES EAUX

52 rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél. : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 48 04 07 46

www.vivendi.com

L'ENGEES STRASBOURG ET L'IAV HASSAN II DE RABAT OUVRENT UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ AU MAROC

En septembre 1999, l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) a été accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles pour créer un mastère spécialisé en "Management et Ingénierie des Services d'Eau et d'Assainissement" (MISEA). La nouvelle formule de 2005 se déroule en partie à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat pour être accessible à un public plus large et tenir compte des contraintes matérielles et des disponibilités des cadres en activité.

L'expertise de l'ENGEES est largement reconnue au niveau national et international dans le domaine de l'hydraulique urbaine et de la gestion des services publics (en général, et de l'eau et de l'assainissement en particulier) grâce, notamment, à l'activité des laboratoires de recherche dont elle est dotée en "Systèmes Hydrauliques Urbains" et "Gestion des Services Publics".

Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont largement issus de ces deux laboratoires de recherche.

La durée globale de la formation est de 15 mois, de septembre de l'année n à novembre de l'année n+1. Elle comprend une partie théorique et une partie professionnelle. Les modules suivis à Rabat sont organisés sur la base d'entités de 3 à 4 jours de cours groupés, tous les 15 jours. Les modules suivis à Strasbourg, sont organisés sur deux périodes denses : 4 et 6 semaines continues, pour minimiser les frais d'hébergement.

Les candidatures sont à adresser à l'IAV Hassan II de Rabat : www.iav.ac.ma

ENGEES

1, quai Koch - B.P. 61039 - 67070 STRASBOURG Cedex

Tél. : (33) 03 88 24 82 82 Fax : (33) 03 88 37 04 97

www-engees.u-strasbg.fr

LA BEI AIDE LA FRANCE À FINANCER SES GRANDS CHANTIERS D'ASSAINISSEMENT

Au cours du mois de mai, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé à la Communauté Urbaine de Lyon et à Nantes Métropole des prêts destinés à moderniser leurs systèmes d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées.

Le prêt de 150 millions d'euros accordé à la Communauté Urbaine de Lyon, sera principalement consacré à la rénovation de la station d'épuration de Pierre Bénite, qui constitue le plus gros chantier d'assainissement en France (hors agglomération parisienne) pour les années à venir. Le projet prévoit également la construction d'une nouvelle station à Jonage, la modernisation du réseau de collecte des eaux usées, la protection des ressources en eau potable et la première phase du programme de renouvellement des conduites d'eau potable.

Le prêt de 130 millions d'euros accordé à l'agglomération nantaise sera consacré, à hauteur de 90 millions d'euros, à la modernisation des infrastructures de transport et, à hauteur de 40 millions d'euros, à la modernisation de l'alimentation en eau potable et du traitement des eaux usées de l'agglomération nantaise.

Sur ce dernier point, le programme d'investissements comprend notamment le contrat d'agglomération "Neptune III" passé entre Nantes Métropole et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la période 2004-2007. Ses quatre principaux objectifs sont de sécuriser la ressource en eau potable, de diminuer les rejets polluants dans l'Estuaire, de protéger et restaurer les quelques 250 km de ruisseaux bordés par des espaces humides, et enfin d'adapter le système d'assainissement des stations du Pellerin et de la Montagne aux contraintes de l'urbanisation et à la réglementation.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

100, boulevard Konrad Adenauer - L-2950 LUXEMBOURG

Tél. (+352) 43 79 1 Fax (+352) 43 77 04

<http://bei.eu.int/contact/>

EWRA 2005 : DÉVELOPPER UNE VISION EUROPÉENNE DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

La conférence annuelle de l'European Water Resources Association (EWRA) se tiendra à Menton du 7 au 10 Septembre 2005. Ce sera l'occasion de réunir les professionnels de l'eau d'environ 40 pays pour faire le point sur l'état de l'art dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de promouvoir les meilleures pratiques.

Organisée conjointement par l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, l'Office International de l'Eau et l'UNESCO, la 6ème conférence internationale de l'EWRA sera structurée autour de trois événements : une conférence principale, trois sessions thématiques, une exposition industrielle.

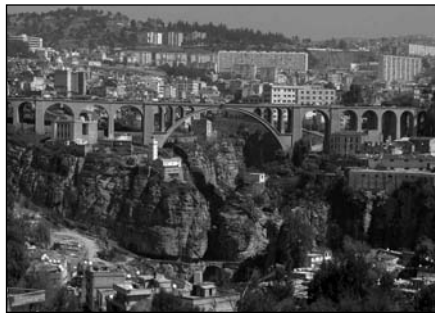
En séance inaugurale, le 7 Septembre 2005, EWRA2005 traitera de l'ensemble des "Urgences de l'eau" que ce soit sur le plan national, communautaire ou international.

Diverses conférences et tables rondes aborderont ce problème et traiteront aussi de la sécurité d'approvisionnement en eau potable et du projet spatial européen GMES destiné à la prévention et la gestion des crises. Sur le plan national, l'impact de la sécheresse et la pollution des eaux souterraines seront abordées par les spécialistes sous l'angle de l'actualité (projet de Loi sur l'Eau, mise en œuvre de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau).

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE PARIS

Centre d'Informatique Géologique
BP 207 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 93 95 75 13 - Fax : 04 93 65 43 04
www.cig.ensmp.fr/~ewra2005

CONSTANTINE : UN NOUVEAU CHALLENGE EN ALGÉRIE POUR LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE



A la tête d'un groupement de trois entreprises, la SEM va assurer la réhabilitation du réseau d'eau potable des 800 000 habitants de Constantine.

Deux autres entreprises composent ce groupement : Sogreah et China Geo-Engineering Corporation, une entreprise chinoise de travaux.

Le groupement a été retenu par l'Algérienne des Eaux au terme d'un appel d'offre international, pour conduire une série de missions destinées à améliorer la distribution de l'eau.

Principalement :

- La cartographie et la modélisation des réseaux d'eau potable ;
- La constitution d'un schéma directeur sur 20 ans ;
- L'amélioration du rendement technique du réseau ;
- La gestion commerciale des abonnés du service de l'eau ;
- Les travaux de renouvellement de 68 km de réseau.

D'un montant total de 60 millions d'euros, ce marché devrait durer trois ans.

GROUPE DES EAUX DE MARSEILLE

BP 29 - 13254 MARSEILLE Cedex 6
Tél. : 04 91 57 60 60 Fax : 04 91 57 61 99
www.eauxdemarseille.fr

VERS UNE AGENCE SPÉCIALISÉE DE L'ONU POUR L'ENVIRONNEMENT ?

A l'occasion d'un colloque international qui s'est tenu à Berlin le 26 mai 2005, les Ministres français, allemand et espagnol de l'Environnement ont plaidé en faveur de la création d'une agence spécialisée des Nations Unies pour l'environnement.

Le PNUE, qui est aujourd'hui la plus haute autorité environnementale au sein du système des Nations Unies, n'est pas une "Agence des Nations Unies" mais seulement un "Programme". Il n'a de fait pas les mêmes prérogatives que des agences telles que l'OMC ou l'OMS.

Une "véritable" Organisation des Nations Unies pour l'Environnement pourrait donner à l'environnement une vraie légitimité au sein des Nations Unies, face aux autres agences spécialisées existantes. Le processus de mise en place de cette agence pourrait débuter dès septembre en profitant de la grande réforme des Nations Unies.

Les Etats-Unis sont opposés à la proposition de modifier le statut du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), pour en faire une agence autonome qui lui donnerait davantage de pouvoirs et de moyens budgétaires.

Invitée de la conférence de Berlin, le Prix Nobel de la paix 2004, la Kényane Wangari Maathai, a souligné que la protection de

l'environnement n'était pas un luxe "mais une partie essentielle de la vie". Elle a également réaffirmé l'importance du lien entre sauvegarde de l'environnement, démocratisation et renforcement des droits de l'Homme.

La France défend l'idée de la création de cette Organisation des Nations Unies pour l'Environnement et a notamment réuni 26 pays dans un groupe de travail informel pour réfléchir précisément à son mandat et à son organisation.

La France promeut une prise de position officielle de l'Europe en faveur de cette initiative, au sommet de septembre à New York sur la réorganisation de l'ONU. La plupart des pays européens, ainsi que beaucoup de Pays en voie de développement et émergent, dont notamment la Chine et le Brésil, soutiennent cette initiative.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

LE "PROGRAMME ASSOCIÉ" RIOB-GWP " SUR LA VOIE DU SUCCÈS !



En septembre 2001, le **Global Water Partnership (Partenariat Mondial pour l'Eau)** et le **RIOB** décidaient de lancer un **"Programme Associé"** afin de créer et de renforcer les **Organismes de Bassin** dans le Monde.

La signature du protocole d'accord (**Memorandum of Understanding - MoU**) est définitivement intervenue en mai 2003.

Deux ans après l'entrée en vigueur du MoU, il convient de souligner les premières réalisations et les enseignements généraux concernant les 4 résultats attendus du Programme Associé :

❶ DES JUMELAGES ENTRE ORGANISMES DE BASSIN

Le projet **"TWINBASIN^{xn}"** a été choisi dans le cadre du thème prioritaire **"Changement climatique et écosystèmes"** du 6^{ème} Programme-Cadre pour la Recherche européenne, et vise maintenant à faciliter des jumelages directs entre OB, en définissant un cadre d'action, en permettant l'échange de personnels entre les agences jumelées et en capitalisant les connaissances ainsi acquises.

Comme le projet a maintenant des règles claires de fonctionnement, son Comité de Mobilité a approuvé, en mars dernier, cinq premières propositions de jumelage.

❷ LA MOBILISATION DE L'EXPERTISE DES ORGANISMES DE BASSIN

Cette expertise permet de mettre en œuvre des projets pilotes, tels que : la gestion transfrontalière du fleuve Irtych (Kazakhstan et Russie), la rédaction du plan d'action (2005-2006) pour la gestion transfrontalière du bassin du Körös/Crisuri (Hongrie et Roumanie), en collaboration avec la Commission Internationale pour la Protection du Danube, l'aide apportée aux Agences de Bassin algériennes, la préparation de schémas directeurs pour deux bassins pilotes mexicains, première étape vers la création du Système d'Information sur l'Eau au Mexique (SINA), l'audit de l'Autorité du Bassin du Niger ou de l'Autorité du Mahawelli au Sri Lanka, demandé par la Banque Mondiale.

Un travail important a été également entrepris sous l'égide de l'Initiative Européenne sur l'Eau (EUWI), et de sa composante GIRE dans les bassins transfrontaliers africains.

❸ LA SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES ET DES SAVOIR-FAIRE

Le RIOB a organisé des réseaux régionaux en Afrique, Amérique Latine, Méditerranée et en Europe Centrale et Orientale, et a créé un "Groupe d'Organismes de Bassin Européens pour la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau" et un Réseau des Organismes de Bassin Transfrontaliers.

Le RIOB est également impliqué dans le programme HELP de l'UNESCO, dans l'enquête de la Banque Mondiale ou dans des projets de recherche européens :

- Enquête de la Banque Mondiale (2003-2004) : Le RIOB a fait une enquête auprès de 100 Organismes de Bassin, parmi ses Membres, et a participé à " l'atelier sur la décentralisation de la gestion par bassin au niveau le plus bas " que la Banque, a organisé en Pologne du 22 au 25 mai 2005.
- "IWRM.Net", pour identifier l'impact de la Directive-Cadre Européenne (DCE) sur les méthodes de programmation de la recherche dans le domaine de la GIRE en Europe.

Une proposition "ERA-Net", faite par le RIOB et ses partenaires pour identifier et décrire les programmes de recherche nationaux sur la GIRE dans les pays intéressés de l'UE, est actuellement étudiée par la Commission Européenne : si elle est acceptée, les premières actions pourraient être lancées dès le début de 2006.

- "WFD Community", financé à environ 75 % par le Programme Européen Leonardo da Vinci, consiste à tester un dispositif pour la formation continue des professionnels, basé sur la gestion à distance d'une communauté de professionnels (CVA), travaillant ensemble à la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE). Le multilinguisme sera privilégié.

❹ LA "MISE EN RÉSEAU DE L'INFORMATION DISPONIBLE"

Cette mise en réseau des centres de documentation sur l'eau pour faciliter l'accès aux informations a déjà commencé avec AQUADOC-INTER en Europe Orientale et avec son homologue méditerranéen, le SEMIDE. Elle devrait s'étendre à l'Afrique avec SADIE-Eau, destiné à devenir le système d'échange d'informations du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB).

◆ ORIENTATIONS DES TRAVAUX FUTURS :

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), qui rassemble actuellement 153 Membres-Permanents ou Observateurs de 52 pays, ainsi que la majorité des Commissions Internationales ou des Organismes de Bassin Transfrontaliers, est associé à la préparation du IV^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra en 2006 à Mexico.

La spécificité du Réseau est en effet de rassembler les organismes gouvernementaux et de bassin, qui sont directement chargés de définir et de mettre en application la politique de l'eau dans leurs pays respectifs : loin des discours officiels, les membres du RIOB sont directement responsables de la gestion de l'eau et doivent faire face aux réalités quotidiennes, que celle-ci implique, et à la préparation du futur.

Le RIOB a proposé aux Autorités mexicaines, au Conseil Mondial de l'Eau et au GWP d'organiser une session sur la participation du public et des usagers de l'eau dans la gestion par bassin, en mars 2006 à Mexico, dans le cadre du thème "GIRE" du IV^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Afin de préparer cette session et de mobiliser ses membres, le RIOB a prévu trois grandes réunions préparatoires régionales en 2005, à Marrakech (Maroc) qui vient de se tenir du 23 au 25 mai derniers, du 29 septembre au 1^{er} octobre à Namur (Wallonie - Belgique), et en novembre à Niamey (Niger).

Le Programme Associé RIOB-GWP pour "Soutenir la création et le renforcement des Organismes de Bassin" est progressivement et clairement sur le chemin de la réussite.

**Nos idées progressent,
mobilisons-nous pour faire connaître
nos résultats à Mexico et ailleurs !**

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

"WATERSTRATEGYMAN" : POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU DANS LES ZONES ARIDES D'EUROPE DU SUD



Le projet WaterStrategyMan, qui s'est déroulé de janvier 2002 à juin 2005, a permis de développer et d'évaluer des stratégies alternatives pour la gestion des ressources en eau et la régulation de la demande en eau dans les zones arides du sud de l'Europe. Méthodologie, outils, recueils de directives et protocoles de mise en œuvre

ont été développés sur différentes zones afin d'aider les décideurs et de permettre un recouvrement optimal des coûts.

Les objectifs du projet étaient de développer une gestion intégrée des ressources en eau qui permette d'atteindre les exigences de l'Union Européenne en ce qui concerne :

- la qualité de l'environnement ;
- la disponibilité des ressources naturelles ;
- le développement durable.

Afin d'atteindre ces objectifs, les tâches suivantes ont été assurées :

- une évaluation de la situation actuelle de la gestion de l'eau dans les zones arides de l'Europe du sud à l'aide d'une typologie des problématiques de gestion de l'eau ;



- le développement d'une méthodologie pour évaluer différents scénarios de gestion de l'eau ;
- la mise au point de scénarios d'allocation des ressources en eau et de stratégies de recouvrement du prix de l'eau ;
- la conception de recueils de directives et de protocoles pour une gestion intégrée de l'eau ;
- l'assistance aux décideurs pour la mise en place d'une gestion de l'eau en zones arides intégrant des objectifs multiples (agriculture, tourisme, alimentation en eau potable...).

L'OIEau, comme partenaire du projet, a organisé, en partenariat avec l'École Nationale des Ponts et Chaussées, le premier séminaire de présentation des résultats qui a eu lieu du 8 au 10 octobre 2003 à Paris.

De plus amples informations sur les résultats obtenus sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://environ.chemeng.ntua.gr/wsm/>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
eaudoc@oieau.fr
www.oieau.fr

LA FRANCE A REMPORTÉ UN JUMELAGE "ENVIRONNEMENT" EN TURQUIE

En partenariat avec le Ministère de la Santé, l'Office International de l'Eau et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable avaient déposé une offre de jumelage en Turquie visant à assister le Ministère de la Santé turc dans son entreprise d'harmonisation et de mise en œuvre de la législation dans le domaine de l'eau.

L'équipe française, composée de représentants de ces institutions, avait soutenu sa proposition lors de la séance de présentation des offres organisée par la Délégation européenne auprès de la Turquie, le 22 mars à Ankara. La Turquie a retenu la candidature française parmi les cinq candidatures reçues (Allemagne, Autriche en association avec Malte, Grèce, Italie et France). Il est important de souligner que la proposition française comporte une participation d'experts néerlandais.

Le projet porte plus précisément sur la reprise de l'acquis communautaire dans trois domaines : eau potable, eau de baignade et eaux minérales.

Ce jumelage d'un montant de 2 millions d'euros devrait débuter en novembre 2005. Il donnera lieu à la mise en place à Ankara d'un Conseiller résident de jumelage français, pour une durée de 2 ans.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - AQUACOOPE

BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU RIOB

Namur
(Wallonie - Belgique)
29 sept. - 1^{er} oct. 2005
3^{ème} Assemblée
du Groupe des Organismes
de Bassins Européens
pour l'Application
de la Directive-Cadre
"EURO-RIOB"



Niamey
(Niger)
novembre 2005
2^{ème} Assemblée Générale
du Réseau Africain
des Organismes de Bassin
(RAOB)



Mexico
(Mexique)
18 mars 2006
IV^{ème} Forum Mondial
"La participation du public
et des usagers de l'eau
dans la gestion des bassins"



Nos Stages de Formation pour septembre et octobre 2005

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
29/08-02/09/05	K011	Eau potable et assainissement : découverte d'un métier	1 122
05/09-07/09/05	S003	Evaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique	637
05/09-09/09/05	B005	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 3	1 172
05/09-09/09/05	C046	Rédaction d'un marché public de travaux : eau et assainissement	1 300
05/09-09/09/05	E039	Contrôle technique de l'assainissement non collectif existant	1 185
05/09-09/09/05	F004	Gestion technique d'une station d'épuration	2 369
05/09-09/09/05	F005	Boues activées niveau 3 : dysfonctionnement	1 461
05/09-09/09/05	F007	Conception et dimensionnement Module 1 : station d'épuration à boues activées	1 399
05/09-09/09/05	I003	Programmation des automates programmables : initiation	1 086
06/09-08/09/05	A014	Prélèvement d'eau : pourquoi, comment ?	944
06-08/09/05	F027	Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre	1 327
06-08/09/05	N021	Notions de base en détoxification	805
07-09/09/05	S008	Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (S.A.G.E) : mode d'emploi	735
12-16/09/05	C032	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau	1 310
12-16/09/05	F023	Conception et dimensionnement - module 3 : procédés compacts d'épuration	1 329
12-16/09/05	K033	Délégation de services publics : procédure et suivi	1 450
12-16/09/05	N010	Exploitation d'une station d'épuration biologique - niveau 1	1 240
13-14/09/05	B011	Sécurité chlore : intervention et échange de bouteilles de chlore	565
13-15/09/05	S009	Cartographie de rivière	1 113
13-16/09/05	I005	La maintenance des équipements mécaniques des petites stations d'épuration	1 109
19-23/09/05	B026	De l'hydrogéologie aux périmètres de captage	1 069
19-23/09/05	D001	Installation, câblage et mise en service d'un système de télégestion	1 226
19-23/09/05	E014	Techniques alternatives en assainissement pluvial	1 162
19-23/09/05	F015	Conception et dimensionnement - module 2 : traitement pour petites collectivités	1 447
19-23/09/05	F025	Exploitation des stations d'épuration pour petites collectivités	1 293
20-22/09/05	F034	Sécurité et hygiène en station d'épuration	944
20-22/09/05	N025	Epuration par réacteurs biologiques à membranes	1 257
20-22/09/05	S006	Conception, construction et entretien des plans d'eau	1 102
20-23/09/05	I012	Préparation à l'habilitation électrique de b0 à h0v	873
21-22/09/05	K038	Gestion du patrimoine	1 070
26/09/05	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires	206
26-27/09/05	G005	Essais de pompage sur forage d'eau	1 320
26-29/09/05	B020	Traitement et contrôle des eaux de piscines	862
26-30/09/05	C022	Les règles sanitaires dans les réseaux intérieurs d'eau potable	1 146
26-30/09/05	E002	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau 2	1 122
26-30/09/05	E033	Bassin de retenue d'eau pluviale : conception, dimensionnement et entretien	1 225
26-30/09/05	F001	Exploitation d'une station d'épuration - niveau 1	1 288
26-30/09/05	F037	Etude d'impact des ouvrages hydrauliques	1 446

DATE	REF.	TITRE	Prix €HT
26-30/09/05	K026	Alimentation en eau	1 124
27-29/09/05	N029	Garantir la validité et la fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles	742
28-29/09/05	G002	Diagnostic, vieillissement et réhabilitation d'un forage d'eau	788
03-05/10/05	E043	Inspection visuelle des réseaux : réception de travaux et interventions caméra	1 971
03-07/10/05	B005	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 3	1 172
03-07/10/05	C010	Recherche de fuites et de canalisations souterraines	1 133
03-07/10/05	E008	Les recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'assainissement	1 185
03-07/10/05	E012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur	1 240
03-07/10/05	F019	Initiation à l'assainissement : réseau et station d'épuration	1 250
03-07/10/05	F036	Pathologie et réhabilitation du génie civil des stations de traitement	1 170
03-07/10/05	I001	Comprendre et exploiter les installations électriques dans les usines d'eau	2 377
03-07/10/05	K027	Indicateurs de performance : outil de management et de régulation	1 158
03-07/10/05	L011	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - niveau 2	1 221
03-07/10/05	S007	Modélisation et SIG en rivières	1 427
04-07/10/05	N011	Exploitation d'une station d'épuration physico-chimique	1 052
05-06/10/05	K035	Gestion des services et Intercommunalité	1 070
05-07/10/05	A014	Prélèvement d'eau : pourquoi, comment ?	944
10-13/10/05	E019	Finalisation ou révision du zonage d'assainissement dans les collectivités rurales	806
10-14/10/05	F002	Boues activées - niveau 2 - module : mesures et diagnostics	1 146
10-14/10/05	F006	Nitrification, dénitrification et déphosphatation	1 288

BULLETIN D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LE STAGIAIRE

NOM ET PRENOM :

FONCTION : SERVICE :

SOCIETE :

ADRESSE :

TELEPHONE : TELECOPIE :

N° SIRET : CODE APE :

STAGE CONCERNE

TITRE DU STAGE ET REFERENCE (exemple : "Notions de base sur la chimie de l'eau" - A001) :

DATES :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser : ☐ à l'adresse ci-dessus ☐ à l'organisme suivant :

A M. ou Mme :

Fait à : _____ Signature _____

Le : et cachet :

Merci de nous retourner ce bulletin le plus rapidement possible. Vous recevrez une convention en double exemplaire, confirmant votre inscription 4 semaines avant le début du stage.



Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr
Web : <http://www.oieau.org/cnfme>

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
04-06/07/05	Montpellier France	Ecole d'été AFEID "Gestion de l'eau"	ENGREF www.engref.fr
8-10/07/05	Rethymno Grèce	International Conference on Water Economics, Statistics and Finance	IWA www.soc.uoc.gr/iwa/iwa_page.php?IWAdoc=Announcement
11-15/07/05	Hull Angleterre	Assessing the Ecological Etatus of Rivers, Lakes and Transitional Waters	University of Hull International Fisheries Institute Email: i.g.cowx@hull.ac.uk
11-15/07/05	Novossibirsk Russie	Événements Hydrologiques Extrêmes (EHE) : de nouvelles bases en matière de sécurité	Programme scientifique de l'OTAN www.cig.ensmp.fr/~iahs/conferences/2005Novosibirsk.pdf
17-20/07/05	Queensland Australie	Microbial Population Dynamics in Biological Wastewater Treatment	AWMC www.awmc.uq.edu.au/
18-22/07/05	Austin Texas, USA	Waterpower XIV Conference	HCI Publications, Inc. waterpower@hcupub.com www.hcupub.com/wp/index.asp
19-20/07/05	Surfers Paradise Australie	Microbial Population Dynamics in Biological Wastewater Treatment	Advanced Wastewater Management Centre www.awmc.uq.edu.au/
19-22/07/05	Williamsburg Virginie, USA	Managing Watersheds for Human and Natural	EWRI – ASCE www.asce.org/conferences/watershedmanagement2005
20-22/07/05	Lorca Espagne	International Meeting on Phytodepuration	Vanessa Sanchez Ortega vsanchez@fundacionglobalnature.org www.macrophytes.info
01-07/08/05	Tokyo Japon	Forum de Tokyo, de l'Asie et du Pacifique sur les Eaux de Pluie	Comité exécutif du Forum de Tokyo www.tap-skywater.jp/message-e.html
9-12/08/05	Johannesburg South Africa	Management of Residues Emanating from Water and Wastewater Treatment	The Water Institute of South Africa (WISA) www.iwa-wisa-2005.com/
21-27/08/05	Stockholm Suède	World Water Week	SIWI www.worldwaterweek.org
22-26/08/05	Krakow Pologne	Ozone & Related Oxidants Innovative & Current Technologies	The International Ozone Association www.ensic.inpl-nancy.fr/IOA17/
23-27/08/05	Amsterdam Pays-Bas	Land Use and Water Management in a Sustainable Network Society	European Regional Science Association www.feweb.vu.nl/ersa2005/
29-08 - 01/09/05	Buenos Aires Argentine	Uso Racional del Agua y Cambios del Medioambiente	Union Géographique Internationale ar.geocities.com/iguarg
29-08 - 02/09/05	Bali Indonésie	Better Water Management through Public Participation	Global Water Partnership-Southeast Asia www.inawater.com/ssawf/
04-08/09/05	Ghent Belgique	International Symposium on Wetland Pollutant Dynamics and Control	Wtpol http://biomath.ugent.be/wetpol/index_high.html
05-07/09/05	Casablanca Maroc	Méditerranée : le partage du savoir	Association française pour l'avancement des sciences robert.klapisch@noos.fr
05-08/09/05	Sana'a Yémen	3 ^{ème} Conférence Internationale sur l'Hydrologie des Oueds	Bureau Régional de l'UNESCO www.unesco.org/water/ihp/events/yemen_wadi/call_papers.pdf

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES BARRAGES ET DES DIGUES



Le 4 décembre 2003, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et le Ministère de l'Economie des Finances ont confié à l'Inspection Générale de l'Environnement et au Conseil

Général des Mines le soin d'évaluer la réglementation relative à la sécurité des barrages et des digues. Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un rapport rendu public fin 2004 et récemment mis en ligne sur le site de la Documentation Française.

Ce document présente les réglementations applicables aux barrages et aux digues pour assurer la sécurité et limiter les risques. Il propose des mesures pour les améliorer : refonder la réglementation, rénover les normes techniques, renforcer l'organisation des services chargés du contrôle, etc.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29 quai Voltaire - 75007 PARIS

Tél. : 01 40 15 71 10 Fax : 01 40 15 67 83

www.ladocumentationfrancaise.fr

UN GUIDE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR L'ENVIRONNEMENT

De nombreux programmes européens financent des actions qui contribuent à la protection de l'environnement (les programmes de recherche, de démonstration, les programmes régionaux financés par les fonds structurels, les politiques communautaires de l'agriculture et de la pêche, les programmes spécifiques aux politiques en matière d'énergie et de transport, etc.)

Or, force est de constater que, beaucoup de ces financements sont aujourd'hui insuffisamment utilisés en France, souvent à cause d'un manque d'information ou de la difficulté à trouver cette information.

Souhaitant remédier à cette situation, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable publie un Guide des Financements Européens pour l'Environnement.

L'objectif de ce guide, destiné aux bénéficiaires potentiels de ces financements communautaires de l'environnement et à leurs relais d'information, est d'identifier et de présenter les principales caractéristiques des différents programmes, et de fournir les premiers contacts et liens indispensables en vue de la préparation d'une candidature.

Ce guide se compose de fiches d'information sur les programmes européens qui financent des actions contribuant à la protection de l'environnement de l'Union européenne et des pays candidats. Certaines fiches mentionnent des exemples de projets financés.

A l'exception de LIFE Pays Tiers, le guide ne traite pas des actions en faveur des autres pays tiers, notamment des pays en développement. Pour ces autres programmes, on peut se référer au document "Guide des financements des projets environnementaux" publié par la Commission Européenne.

Le Guide des financements européens pour l'environnement est téléchargeable sur le site du MEDD à l'adresse suivante : www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/guide_des_financements.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP

Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23

www.ecologie.gouv.fr

PROPRETÉ DES EAUX DE BAIGNADE EUROPÉENNES : LA QUALITÉ EST GÉNÉRALEMENT BONNE !

La Commission Européenne a présenté, le 26 Mai 2005, son rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade. Ce rapport fournit des informations sur la qualité des eaux dans lesquelles des millions d'Européens se baignent chaque été.

Cependant, si l'an dernier la plupart des zones de baignade ont été jugées sûres et respectaient les normes établies par la directive sur les eaux de baignade en vigueur depuis 1976, le constat est moins positif pour les eaux intérieures. Alors que 96,7 % des eaux côtières étaient conformes, la qualité des zones de baignade intérieures, notamment les lacs et les rivières, s'est détériorée (10 % des zones ne respectent pas les normes).

Le rapport étudie 19.965 sites de baignade dans l'Union Européenne élargie à 25 pays, et présente des résultats complets pour 21 Etats-Membres. Parmi les nouveaux Etats-Membres, six ont fourni des données complètes. Il s'agit de Chypre, de la République Tchèque, de l'Estonie, de la Lituanie, de la Slovaquie et de la Slovénie. La qualité des eaux dans ces nouveaux Etats-Membres était quelque peu inférieure à celle de l'UE des 15. Il convient de noter que bon nombre d'anciens Etats-Membres n'ont obtenu de bons résultats que plusieurs années après l'entrée en vigueur de la Directive.

La Pologne et Malte n'ont fourni que des données partielles.

Deux tendances négatives caractérisent certains anciens Etats-Membres.

La première consiste à supprimer certains sites de la liste officielle des zones de baignade désignées, les exemptant ainsi des obligations découlant de la directive.

La seconde consiste à interdire indéfiniment la baignade dans les zones figurant sur la liste des sites non conformes, sans prendre de mesures en vue de les mettre en conformité. Une telle attitude n'est pas conforme à la Directive, et la Commission compte examiner ces problèmes avec les Etats-Membres en cause.

Le résumé du rapport et les rapports nationaux détaillés sont disponibles sur le site de la Commission consacrée aux eaux de baignade :

www.europa.eu.int/water/water-bathing/index_en.html

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la Loi 200 - B - 1049 BRUXELLES

Tél. : + 32 (0)2 299 11 11

www.europa.eu.int

L'EAU DANS L'INDUSTRIE

En 2001, 34 milliards de m³ d'eau ont été prélevés en France métropolitaine pour satisfaire les besoins en eau des activités humaines. 57 % des volumes prélevés ont servis à refroidir les centrales nucléaires, 18 % ont permis d'assurer la production d'eau potable, 14 % ont été utilisés pour l'irrigation des cultures et 11 % ont été prélevés pour les besoins du secteur industriel.

Cette comparaison des différents usages de l'eau à l'échelle nationale montre que l'industrie prélève chaque année des quantités d'eau relativement modestes. Cette eau est utilisée à diverses fins, elle est tantôt considérée comme une matière première et tantôt comme un élément du process industriel.

Par ailleurs, toutes les industries n'ont pas les mêmes exigences à l'égard de l'eau, certaines vont se suffire d'une eau "banale" voir d'une eau de "qualité médiocre" alors que d'autres ont besoin d'une eau d'une très grande pureté (c'est le cas notamment des industries pharmaceutique et électronique).

Si elle consomme relativement peu d'eau, l'industrie est, sans doute, l'activité qui dégrade le plus fortement cette ressource : les substances chimiques, métaux lourds, nucléides employés lors du processus industriel se retrouvent dans les effluents qu'il est ensuite, selon les cas, bien difficile de traiter. Mais, il faut reconnaître qu'au cours des dernières années, d'importants efforts ont été réalisés pour améliorer l'épuration des effluents industriels.

En outre, avec le renforcement des réglementations et la nécessité de réduire les coûts, des industries grandes consommatrices d'eau, telles que l'industrie chimique, la sidérurgie et la pâte à papier, ont fait des progrès remarquables pour réduire le volume d'eau dont avait besoin la production. Dans certains pays, ces industries emploient actuellement des méthodes de production qui réutilisent et recyclent l'eau et modifient aussi leurs techniques de manière à réduire le volume d'eau par unité de production.

Ce dossier vous propose une sélection de références récentes présentant les divers aspects de l'utilisation de l'eau dans l'industrie. Ces documents abordent ce thème sous le prisme de la pollution de l'eau provoqué par les industries et présentent les solutions techniques, mises en œuvre ici ou là, pour y remédier. Le thème du recyclage des eaux usées industrielles est également particulièrement mis en avant par la littérature technique et scientifique.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eadoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> sous la rubrique " Actualités / nouvelles références biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr.

L'EAU ULTRA-PURE : UTILISATION ET PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE

67/15538

L'eau ultrapure: caractéristiques, utilisations et modes de production. Pas de règles pour définir l'eau ultrapure. Utilisée principalement dans l'industrie pharmaceutique et de l'électronique. Produite par échangeurs d'ions, séparation sur membrane électrodéionisation et stérilisation. Il s'agit d'un produit très fragile, nécessitant des contrôles en continu lors de sa fabrication. - © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PRONOST J., ENVIRONNEMENT ET TECHNIQUE, 2000, 27-31

Pour tout public

UN EXEMPLE DE PARTENARIAT POUR L'INNOVATION TECHNIQUE DANS L'INDUSTRIE : LE RECYCLAGE DES EAUX RESIDUAIRES INDUSTRIELLES

67/15337

Présentation du recyclage d'eaux usées industrielles (textile) par microfiltration et osmose inverse : différents essais de filtration pour déterminer le seuil de coupure des membranes. Remplacement de résine par de l'osmose inverse. - © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BRENNAN V., TRIVERI G., L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 2000, 39-42

Pour public averti

EPURATION DES EAUX BOUEUSES DANS L'INDUSTRIE SUCRIERE : CAS DE LA SUCRERIE DE TADLA (MAROC)

67/13130

Epuration des eaux boueuses de sucrerie. Lagunage naturel et traitement physicochimique en vue d'une réutilisation des eaux. Comparaison des rendements d'épuration à trois temps de séjours et calcul des doses de coagulants. Peu de notions de l'exigence de la qualité de l'eau épurée pour réutilisation dans le process. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, EL FAKIHI N., JADIDA E., LHADI E. K., L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 1999, 47-53

Pour public averti

RAPPORT SUR L'ETAT ACTUEL DE LA DE POLLUTION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PATES ET PAPIERS (1982)

66/47403

Pollution associée à l'industrie des pâtes et papiers en 1982 au Canada : matières en suspension, DBO5, toxicité. Résultats statistiques ventilés par régions et par entreprises, avec tableaux montrant les évolutions au cours des 5 dernières années. Peu utilisable en France. - © 1999 OIEau

ENG, FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, OTTAWA, ENVIRON. CAN., SPE 1/PF/1, 23 P., 1984

Pour public averti

RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DE POLLUTION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PATES ET PAPIERS (1980)

66/40580

Rapport provisoire sur la dépollution de l'eau dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers (1980). Eaux usées de l'industrie papetière au Canada. Situation en 1980 au regard de la pollution. Estimations quantitatives des flux polluants (oxydables et matières en suspension) par état. Niveau d'épuration soit en stations indépendantes soit en épuration mixte. Constat peu réjouissant. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, OTTAWA, ENVIRON. CAN., EPS 3 WP 82 3, 24 P. FR., 1982

Pour public averti

RAPPORT : UTILISATION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE : TOME I

66/22841

Utilisation de l'eau dans l'industrie : tome I. Essai de définition d'une nouvelle typologie des secteurs d'activité industriels basée sur la répartition de l'eau utilisée par les établissements entre les usages principaux. Résultats tirés d'une enquête auprès d'importants préleveurs industriels du bassin Seine-Normandie - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, QUELENNEC - PARIS, AFBSN-CEFIGRE, 65 P., 1980

Pour public averti

RAPPORT : UTILISATION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE : TOME II

66/22840

Utilisation de l'eau dans l'industrie : tome II. Analyse sectorielle de l'évolution des prélèvements industriels en Seine-Normandie entre 1972 et 1977 en fonction de divers facteurs. Origine de l'eau, zones de tarification, redevance, usages principaux de l'eau dans les divers secteurs d'activité. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, QUELENNEC - PARIS, AFBSN, CEFIGRE, 161 P., 1980

Pour public averti

APPROCHE DE LA POLLUTION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE FINE PAR LA CONNAISSANCE DES SECTEURS POLLUANTS

66/35873

Approche de la pollution de l'eau dans l'industrie chimique fine par la connaissance des secteurs polluants. Situation de l'industrie chimique en matière de pollutions des eaux. Analyse interne pour l'élimination des effluents concentrés. Bilan des résultats obtenus en Ile-de-France. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, R. GUILLET - PARIS, M.E.C.V./D.P.P.N./D.I.I. ILE-DE-FRANCE, 80P

Pour tout public

LA VALORISATION AGRICOLE DES EAUX RESIDUAIRES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET DES COLLECTIVITES

66/41553

La valorisation agricole des eaux résiduaires de l'industrie agroalimentaire et des collectivités. L'épandage des effluents domestiques et industriels. Politique de l'eau. Valorisation agricole. Protection de l'environnement. Aspects économiques. Compte rendu de symposium avec exposés de synthèse puis discussions. Illustré. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, PARIS, AFEID, SERV. HYDRAUL, MINIST. AGRIC., J. SCI. ETUD. NATL., 3-4/11, ANGOULEM, 252 P.

Pour public averti

WATER RECYCLING IN THE PULP AND PAPER INDUSTRY IN CALIFORNIA

66/38660

Gestion optimisée de l'eau dans l'industrie papetière aux USA. Possibilités de réutilisation d'effluents domestiques traités pour la fabrication du papier et d'effluents de l'industrie papetière pour l'irrigation. Etudes de cas et recommandations technico-economiques. - © 1999 OIEau

ENG, RAPPORT, O'ROUKE J. T., RIEK G. C., YULKE S. G., SACRAMENTO, CALIFORNIA STATE WATER RESOUR. CONTROL BOARD, 200 P

Pour public spécialisé

RECYCLAGE DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE

66/37726

Recyclage de l'eau dans l'industrie. Exemples d'applications : sidérurgie, traitement de surface, cokerie, industrie du papier, sucrerie, eau de refroidissement, article clair et concis mais ne dépassant pas le stade de la vulgarisation. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, D.R. ALBRECHT, K.R. IMHOFF - 11TH. INT. CONF. I.A.W.P.R., CAPE TOWN

Pour tout public

LA REUTILISATION DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE ET L'ENERGIE

66/37576

La réutilisation de l'eau pour l'agriculture, l'industrie et l'énergie. Les conséquences pour la santé, les aspects administratifs. Un chapitre important sur l'évolution des techniques d'épuration et surtout de traitement tertiaire. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, DENVER, AWWA, E.P.A. A.S.C.E., SYNPO. WASHINGTON, 2682 P.

Pour public averti

FILTRATION SUR SABLE DES EAUX DE PROCESS DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER EN VUE DU RECYCLAGE EN FABRICATION

66/36049

Filtration sur sable des eaux de process dans l'industrie du papier en vue du recyclage en fabrication. Prétraitements de type physico-mécanique ou biologique en amont des filtres de façon à limiter les phénomènes de colmatage. Très bonne synthèse sur ces techniques. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, R. IFF - EAU ET IND., NO 68, 72-78

Pour public averti

ECHANTILLONNAGE ET ANALYSE DES EFFLUENTS DE L'INDUSTRIE DU PAPIER AUX USA

66/35846

Echantillonnage et analyse des effluents de l'industrie du papier aux USA. Méthodologies proposées pour harmoniser les résultats entre contrôleurs et contrôles. Coordination selon protocole E.P.A.. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NCASI TECH. BULL., NO 366, 74P.

Pour public averti

EPURATION D'EFFLUENTS DE L'INDUSTRIE PAPETIERE

66/34976

Epuración d'effluents de l'industrie papetière. Amélioration du piégeage des matières en suspension en sortie de traitement biologique, par coagulation-floculation avec des sels d'alumine. Résultats obtenus en laboratoire et en essais industriels aux USA. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, N.C.A.S.I. TECH. BULL., NO 364, 54P.

Pour public averti

L'INDUSTRIE CHIMIQUE ET LA POLLUTION DE L'EAU DANS L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

66/38114

L'industrie chimique et la pollution de l'eau dans l'agglomération grenobloise. La pollution industrielle de l'eau (chimique et thermique) et son incidence, quelques chiffres. Dossier réalisé dans le cadre des sciences sociales - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, SALAGNAT F. - PARIS, M.E.C.V./UNIV. SCI. SOC. GRENOBLE, 99 P.

Pour public averti

COUT DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER EN 1980 AUX USA

66/35298

Coût de la lutte contre la pollution dans l'industrie du papier en 1980 aux USA. Tableaux synthétiques ventilant le montant des investissements à l'intérieur des usines et en stations d'épuration. Ventilation par secteur : pollution de l'eau et de l'air, déchets solides. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NCASI, SPEC. REP., NO 81-12

Pour tout public

L'EAU DANS LES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET DES COSMETIQUES

66/34818

L'eau dans les industries pharmaceutiques et des cosmétiques. Qualités requises et principaux procédés de traitement permettant leur obtention. Article de vulgarisation - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, R.W. HILL - EFFLUENT WATER TREAT. J., 21, NO 11, 515517

Pour tout public

POLLUTION DANS L'INDUSTRIE PAPETIERE

66/32419

Pollution dans l'industrie papetière. 48 communications au congrès NCASI 1981 du sud des USA portant plus spécialement sur échantillonnage des polluants de l'air et de l'eau, récupération des déchets solides, techniques de traitement des effluents par voie anaérobie. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NCASI, SPEC. REP., NO 81-11, 170P.

Pour public spécialisé

CARACTERISTIQUES DES EFFLUENTS REJETES PAR L'INDUSTRIE PAPETIERE AUX USA

66/30788

Caractéristiques des effluents rejetés par l'industrie papetière aux USA. Collecte et étude statistique des données analytiques fournies par près de 100 usines sur des périodes supérieures à un an. Suggestion portant sur les modifications à apporter à la méthodologie de l'EPA sur les flux polluants maximum. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NCASI TECH. BULL., NO 355, 67P.

Pour public averti

COUT DE LA LUTTE CONTRE LES EMISSIONS DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

66/30543

Coût de la lutte contre les émissions dans l'industrie textile. Caractéristiques de cette industrie et de ses produits résiduels. Techniques et coût de lutte contre les émissions : résidus en suspension dans l'eau et l'air, résidus solides. Ouvrage très complet. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, O.C.D.E., 181 P.

Pour public spécialisé

LA POLLUTION APPORTEE PAR LES EAUX USEES DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE ET D'AUTRES INDUSTRIES POLLUANTES

66/30195

La pollution apportée par les eaux usées de l'industrie chimique et d'autres industries polluantes. La notion de charge résiduelle devrait remplacer les normes de rejet pour ne pas grever les budgets des industriels - © 1999 OIEau

GER, ARTICLE DE PERIODIQUE, COY, NITSCHKE, OTTO - KORRESP. ABWASSER, 28, NO 9, 617-626 (7P.).

Pour public averti

Références Bibliographiques

L'INDUSTRIE TEXTILE ET L'EAU : LES CHARGES POLLUANTES DE CETTE INDUSTRIE, L'IMPACT DE LA POLLUTION SUR LE MILIEU NATUREL ET LES DIVERS MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y REMEDIER AVEC DES EXEMPLES DE REALISATION

66/29530

L'industrie textile et l'eau : les charges polluantes de cette industrie, l'impact de la pollution sur le milieu naturel et les divers moyens mis en oeuvre pour y remédier avec des exemples de réalisation. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, EAUX - R.M.C., NO 2, 32P.

Pour public averti

CONTROLE DE LA POLLUTION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE DU PLASTIQUE ET DES CAOUTCHOUCS

01/74245

Contrôle de la pollution de l'eau dans l'industrie du plastique et des caoutchoucs. Caractéristiques des eaux usées de l'industrie du plastique et des caoutchoucs. Contrôle de la pollution à l'intérieur de l'usine. Procédés de traitement, notamment traitement biologique et traitement de finition. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, UNIV. WARWICK, CONF. HEALTH SAFETY PLAST. RUBBER IND

Pour public averti

L'EAU DANS L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE AUX USA

66/36916

L'eau dans l'industrie sidérurgique aux USA. Evaluation des besoins quantitatifs et qualitatifs en fonction de la production en 1977, et à chaque étape d'un complexe sidérurgique. Prévisions pour 1985 et 2000. Etude des possibilités de réutilisation, polluants présents, traitements à appliquer. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, SPRINGFIELD, N.T.I.S., 80P.

Pour public averti

TRAITEMENT D'EFFLUENTS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

66/32739

Traitement d'effluents de l'industrie textile. Essais en laboratoire combinant un premier stade physico-chimique, un stade biologique par boues activées et une filtration. Peu de données extrapolables à pleine échelle. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, A. HAMZA, M.F. HAMODA - PROC. 35TH IND. WASTE CONF. PURDUE UNIV.

Pour public averti

UTILISATION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER DANS LE BASSIN RHIN-MEUSE

66/30050

Utilisation de l'eau dans l'industrie du papier dans le bassin Rhin-Meuse. Processus de fabrication et critères quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau. Rationalisation des circuits. Incidence des coûts et facteurs limitant la réutilisation et les recyclages. Document très général. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, ROZERIEULLES, AFBRM/NANCY, DEGE, 90P

Pour tout public

L'EAU, SES TRAITEMENTS ET SON UTILISATION DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

01/86016

L'eau, ses traitements et son utilisation dans l'industrie pétrolière. Les propriétés et les méthodes de traitements de l'eau, l'analyse de l'eau, les problèmes de l'eau vis à vis du pétrole et du gaz, les traitements et conditionnements de l'eau pour éliminer ces problèmes. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, OSTROFF A. G., HOUSTON, NACE, 1979, 394 P., 1979

Pour public averti

DECOLORATION DES EFFLUENTS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

66/27625

Décoloration des effluents de l'industrie textile. Synthèse bibliographique (1939-1979) des technologies disponibles au niveau mondial, en particulier : coagulation chimique traitement biologique, adsorption sur charbon actif, osmose inverse, chloration, ozonation, mousage et échange d'ions. Liste de sociétés pour réalisations industrielles en France et à l'étranger. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BESZEDITS - LUGOWSKI - MIYAMOTO, TORONTO, B.L. INF. SERV., 96 P

Pour public averti

DEPOLLUTION DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PATES ET PAPIERS

66/26753

Dépollution de l'eau dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Situation en 1978 vis-à-vis de la réglementation : matières en suspension, matières oxydables et toxicité. Nombreux tableaux statistiques. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, OTTAWA, ENVIRON. CAN., EPS, 3-WP-80-4F, 48P

Pour tout public

LA TOURBE UTILISEE POUR DECOLORER, DESHUILER, DEPHOSPHATER, TRAITER DES EFFLUENTS D'ABATTOIR OU DE L'INDUSTRIE TEXTILE

66/26350

La tourbe utilisée pour décolorer, déshuiler, déphosphater, traiter des effluents d'abattoir ou de l'industrie textile. Un résultat sur un effluent typique textile. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, MC KAY - WATER SERV., 84, NO 1012, 357-359

Pour tout public

PRETRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES DANS L'INDUSTRIE METALLURGIQUE

66/25237

Prétraitement des eaux résiduelles dans l'industrie métallurgique. Schémas de la filière adoptée dans une usine de fabrication d'ordinateurs en Bade-Wuerttemberg. Techniques adoptées pour les eaux de rinçage (échangeurs d'ions et électrodialyse puis recyclage) et pour l'élimination des fluorures et des métaux lourds. Un tableau des normes de rejet. - © 1999 OIEau

GER, ARTICLE DE PERIODIQUE, SCHEVE - KORRESP. ABWASSER, 27, NO 8, 520-532.

Pour tout public

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Ordonnance n° 2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales (J.O du 7 juin 2005)

Décret n° 2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation de l'administration dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin (J.O du 31 mai 2005)

Décret n°2005-634 du 30 mai 2005 modifiant le décret n°2001-34 du 10 janvier 2001 relatif aux programmes d'action à mettre en oeuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (J.O du 31 mai 2005)

Arrêté du 30 mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 mars 2001 relatif aux programmes d'action à mettre en oeuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole (J.O du 31 mai 2005)

Décret n° 2005-613 du 27 mai 2005 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2004-489 du 3 juin 2004 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (J.O du 29 mai 2005)

Arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux. (J.O du 17 mai 2005)

Circulaire du 2 mars 2005 relative à la définition de la notion de cours d'eau (Bulletin officiel du MEDD du 15 mai 2005)

Circulaire DCE 2005/11 du 29 avril 2005 relative à la typologie nationale des eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau, eau de transition et eaux côtières) en application de la directive 2000/60/DCE du 23 octobre 2000. (Bulletin officiel du MEDD du 15 mai 2005)

Circulaire du 23 décembre 2004 relative au schéma directeur des données sur l'eau. (Bulletin officiel du MEDD du 15 avril 2005)

Circulaire du 9 février 2005 relative aux avertissements pluviométriques et à l'information régulière pluviométrique transmis par Météo-France aux services d'annonce des crues (SAC) et aux services de prévision des crues (SPC) . (Bulletin officiel du MEDD du 15 avril 2005)

Proposition de loi n° 2189 des députés Max Roustan et Olivier Jardé tendant à modifier les conditions d'élaboration des plans de prévention des risques naturels prévisibles relatifs aux inondations.

JURISPRUDENCE

Arrêt de la CJCE du 14 avril 2005 dans l'affaire C-163/03: Commission des Communautés européennes contre République hellénique (JOUE du 11 juin 2005)

La Cour de Justice des Communautés européennes a rendu, le 14 avril 2005, une décision condamnant la Grèce pour n'avoir pas pris toutes les mesures nécessaires pour protéger les eaux souterraines contre la pollution par les substances dangereuses inscrites dans les annexes de la directive 80/68/CEE du 26 janvier 1980. Cette affaire trouve son origine dans la mauvaise gestion d'un dépôt de déchets dangereux situé dans la région de Thriasio Pedio.

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les grands comptes, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- + La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- + La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

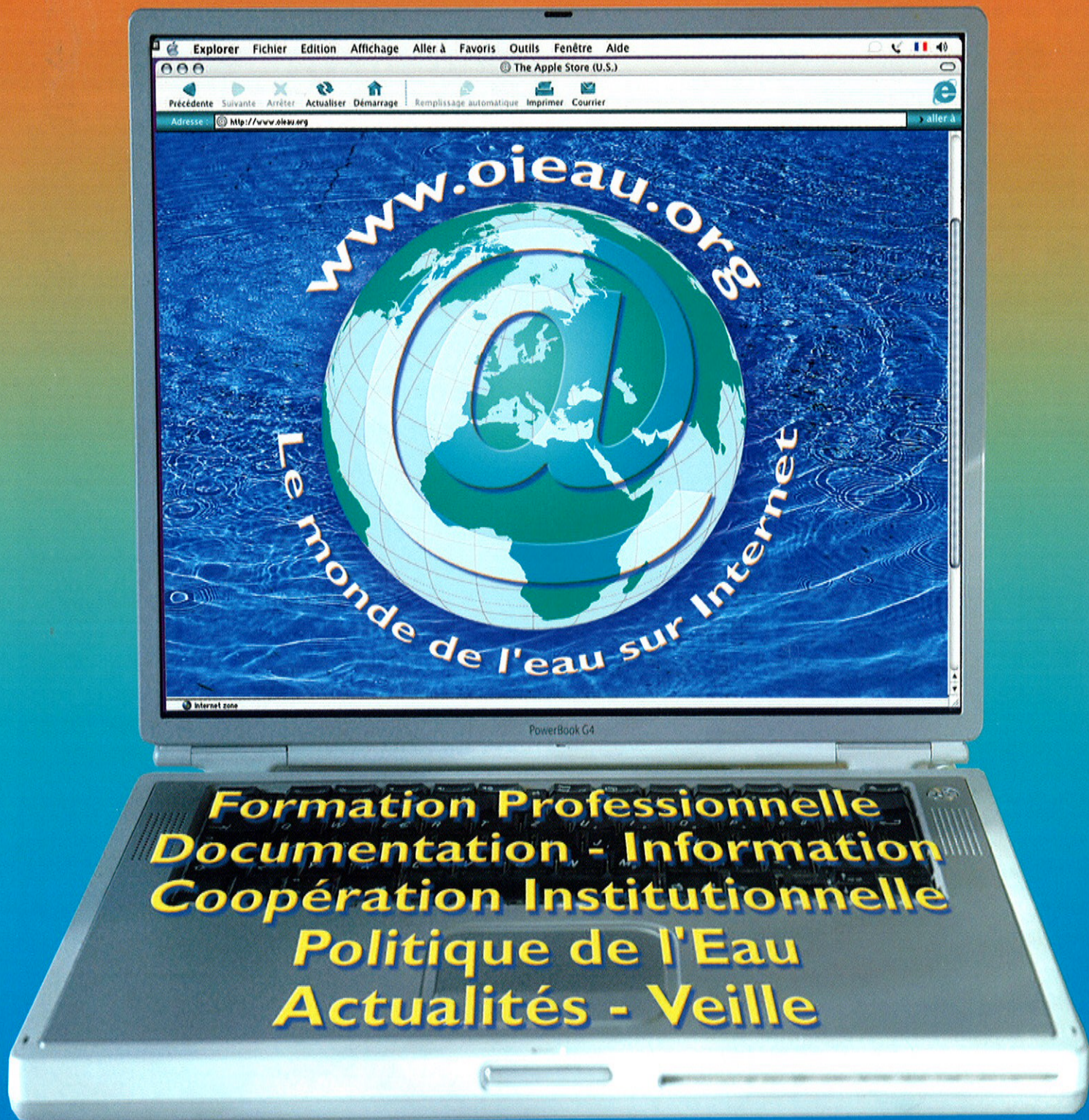
- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- + La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- + La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,
- + **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- + les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- + La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>



Liens Priviliés

RIOB

SEMIDE

AQUADOC-INTER

CARTEL

SAGE

www.oieau.org



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48

E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>